

Avez-vous un problème juridique?

Aide juridique Ontario (AJO) peut vous aider.

Nous fournissons des services relatifs aux affaires juridiques suivantes :

- Affaires criminelles
(y compris les affaires relevant de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*)
- Affaires familiales
(y compris les affaires mettant en cause la violence familiale*)
- Affaires de protection de l'enfance
- Affaires d'immigration et de statut de réfugié
- Affaires liées à la santé mentale

Nous pouvons vous aider à :

- Trouver le service qui répond le mieux à vos besoins**
- Présenter votre demande d'aide juridique



Pour communiquer avec nous :



Appeler le centre d'appel d'AJO

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (heure de l'Est)

Dans la région du Grand Toronto : 416 979-1446

Sans frais : 1 800 668-8258

Téléscripteur (ATS) : 711

Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 300 langues



Clavardez en direct avec une représentante ou un représentant

Allez à legalaid.on.ca/fr et commencez à clavarder en direct, en français ou en anglais, pour obtenir des réponses aux questions les plus courantes

Le clavardage est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (heure de l'Est)



Utilisez l'Espace client d'AJO

Allez à legalaid.on.ca/fr et cliquez sur Espace client

Scannez le code pour accéder au site web d'AJO



*La violence familiale comprend notamment les cas de violences émotionnelles, psychologiques, physiques ou sexuelles, de maltraitance financière, de harcèlement criminel, de violences entre partenaires intimes, de maltraitance d'enfants ou de personnes âgées et de maltraitance dans le cadre d'une relation d'aide.

**AJO fournit des services spécialisés pour les Autochtones. Si vous êtes membre d'une Première nation, Métis ou Inuit, nous vous conseillons de le mentionner lorsque vous contactez AJO pour demander les services en question.